

Les Canadiens français et le centenaire de la Confédération

Jean Dalpé

Volume 35, Number 1, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103599ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103599ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dalpé, J. (1967). Les Canadiens français et le centenaire de la Confédération. *Assurances*, 35(1), 1–7. <https://doi.org/10.7202/1103599ar>

ASSURANCES

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire
et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada :
L'abonnement : \$3.00
Le numéro : - \$1.00

Membres du comité :
Gérard Parizeau, Michel Parizeau,
Gérald Laberge, Jacques Caya,
Pierre Beaudry, secrétaire
de la rédaction

Administration :
B. 216
410, rue Saint-Nicolas
Montréal

I

35^e année

Montréal, Avril 1967

No 1

Les Canadiens français et le centenaire de la Confédération

par

JEAN DALPÉ

Le 1^{er} juillet prochain, on fêtera le centenaire de la Confédération que le pacte de 1867 a confirmée. Pas toujours très clair, résultat de divers compromis, suivis de quelques replâtrages, celui-ci a rendu malgré tout de grands services à l'ensemble du pays et aux Canadiens de langue française, quoi que certains disent ou pensent. Il a permis au pays de se développer, de devenir une grande nation, divisée il est vrai, mais prospère: ce qui est déjà beaucoup puisqu'il lui a évité les crises politiques ou économiques très graves.

Le pacte a encore les défauts qu'on lui reprochait au point de vue politique, il y a un siècle. On lui en a trouvé d'autres à l'usage; mais dans l'ensemble, encore une fois, il a rempli un rôle bénéfique en faisant de notre pays une nation

unique d'abord,¹ puis en lui permettant de bénéficier de l'essor de l'économie nord-américaine depuis un demi-siècle. La province de Québec n'en est pas très enthousiaste. Elle a fait savoir qu'officiellement elle ne prendra pas part aux réjouissances qui accompagneront l'anniversaire. Est-ce opportun ? Nous ne le pensons pas, car tant que le pacte durera il faudrait bien reconnaître qu'il a des qualités, si ses défauts sont assez irritants pour les francophones. Il nous semble qu'il vaudrait mieux accepter les unes, tout en demandant de corriger les autres, avec la fermeté voulue. Ainsi, on éviterait que, de l'autre côté de la barricade, on ne réagisse très mal, comme l'a signalé le secrétaire d'État, Madame Judy LaMarch. Ses électeurs, a-t-elle dit, sont exaspérés par la réaction de Québec envers un régime qui a fait le pays et qui lui a donné sa prospérité actuelle. Quoi qu'on pense de cette réaction, elle existe comme le notent tous ceux qui ont discuté la question avec nos compatriotes de l'Ouest en particulier.

2

Le drame de la situation politique au Canada, c'est qu'on continue d'assister à un dialogue de sourds. Nous l'avons écrit ici il y a deux ans, après un voyage fait dans tout le pays par un groupe à qui la Société Radio-Canada avait ménagé des entrevues dans les principales villes du Canada. De son côté, Madame Solange Chaput-Rolland a rapporté la même impression à la suite d'un voyage fait récemment à travers le pays.² Comment peut-on espérer s'entendre devant des attitudes aussi divergentes, a-t-elle écrit ? Et elle raconte ce qu'on lui a dit au cours des conversations qu'elle a eues à travers le Canada.

Il est lamentable de penser qu'après une coexistence aussi longue, on ne puisse comprendre le point de vue des

¹ Au lieu d'un groupe de petites colonies anglaises, guettées par l'annexion aux États-Unis.

² Elle l'a rappelé dans un livre qu'elle a fait paraître à son retour: "Mon pays, Québec ou le Canada". Au Cercle du Livre de France.

francophones qui, comme tous les groupes minoritaires, ont une sensibilité d'écorchés. Depuis plus de deux siècles, ceux-ci veulent tenir dans leur pays un rôle correspondant à l'importance de leur nombre, à leur préparation intellectuelle et à leurs aspirations. Or, ce rôle, ils ne le jouent guère qu'au moment des élections générales quand l'électeur est roi ou quand ils tapent sur la table ! Les Canadiens français veulent que, dans leur pays, ils soient traités de la même manière que les autres. Ils ne veulent pas être brimés. Ils veulent pouvoir élever leurs enfants dans leur langue n'importe où dans le pays. Ils ne veulent pas qu'on les empêche d'arriver aux plus hauts postes en prétextant qu'ils n'y sont pas préparés, après leur en avoir rendu l'accès presque impossible. Ils ne veulent plus que, dans certains milieux, ils ne puissent atteindre les premiers rangs parce qu'ils sont jugés en fonction de leur connaissance de l'anglais ou parce qu'on leur rend l'accès très difficile aux postes qui leur permettraient d'arriver. Ils veulent que l'usage de leur langue ne les maintienne pas aux derniers rangs dans les services de l'État, sauf quand l'irritation devient si générale que l'on est forcé de céder. Ils souhaitent de ne plus se sentir dans un pays étranger quand ils franchissent les frontières du Québec. Tout cela a un caractère politique. Au point de vue économique, ils ne veulent plus être tenus hors des grandes affaires ou y être en si petit nombre que leur influence soit nulle ou à peu près.

3

C'est cela qu'il faut comprendre de l'autre côté. Sinon, on continuera de se heurter à une réaction presque générale, modérée ou violente selon le moment ou les cas.

Par ailleurs, il y a quelques attitudes chez les Canadiens français qu'il faut connaître. Les voici. Elles résument, croyons-nous, l'opinion actuelle des milieux francophones du Québec.

4 Il y a d'abord le groupe d'Union Nationale. S'il n'est pas entièrement défavorable à la Confédération, ses dirigeants se sont exprimés très clairement sur le sujet et, en particulier, dans un manifeste de 1965 ¹. L'actuel premier ministre s'y est montré favorable à un statut de nations associées qui préciserait définitivement les pouvoirs politiques du Québec, dans un effort très net de décentralisation. Depuis, il a été très loin dans la voie des revendications en matières fiscales, en particulier. Il a dit à peu près ceci: j'ai des devoirs envers ma province et, pour les remplir, il me faut les ressources financières voulues. Je ne puis être gêné par un régime constitutionnel qui veut garder pour lui les taxes dont j'ai besoin et qui, en vertu de la Constitution, appartiennent à ma province. Le chef actuel de l'opposition constate les mêmes besoins et veut les satisfaire, mais sans aller aussi loin que son collègue d'Union Nationale. Ajoutons que, de part et d'autre, les chefs sont appuyés par leur parti.

Le groupe politique francophone, au fédéral, ne pense pas comme les gens d'Union Nationale, forcément. Même s'ils sont convaincus des avantages que la Confédération présente pour la province — et un grand nombre le sont — les députés en vivent. Ils en sont normalement les défenseurs, même s'ils savent et souhaitent la nécessité de réformes précises et assez étendues pour faire face à une situation bien différente de celle qui existait en 1867.

La jeune génération de Québec est très partagée. Elle se divise principalement entre le groupe de "Parti pris", violemment séparatiste et socialisant et le RIN qui est carrément opposé à la Confédération, sous la direction d'un chef dyna-

¹ "Egalité ou Indépendance", par Daniel Johnson. Aux Editions Renaissance. Alors chef de l'Opposition, M. Johnson y a écrit ceci: "Si la sécession devenait pour les Canadiens français le seul moyen de rester eux-mêmes, de rester français, alors ce ne serait pas seulement leur droit, ce serait même leur devoir d'être séparatistes."

mique et intelligent, en passant par d'autres groupements, plus ou moins à gauche comme "Liberté" ou à droite selon le cas et assez fermement opposés à une situation qu'ils jugent néfaste dans ses conséquences politiques. L'autre jeunesse est englobée dans les partis et elle suit les directives qui lui sont données, sans trop grommeler, sauf au sein du parti.

Les milieux bourgeois remplissent la fonction ordinaire du Centre. Ils ne se prononcent guère. Parce qu'ils n'aiment pas les aventures politiques, ils adoptent une attitude hésitante, ne sachant pas où les mènerait la scission d'avec le reste du Canada et ce qu'elle coûterait à eux et au groupe. Ils reconnaissent les défauts d'un régime centralisateur à l'extrême, mais qui, dans l'ensemble, est acceptable même s'il leur paraît devoir être adapté aux circonstances. Ils voient quelles seraient les modifications à apporter à la Constitution; mais ils se demandent si le remède radical que suggèrent les jeunes ne serait pas finalement pire que le mal. 5

Reste le milieu de la Société St-Jean-Baptiste qui est inspiré par des intellectuels nationalistes.¹ La Société réagit en force et tend à la réalisation d'un statut de double nation qui, dans le cadre de la Constitution, accorderait une indépendance suffisante aux Canadiens français. Il y a, enfin, aussi le groupe des "États généraux du Canada français". Son président est le protagoniste d'un statut particulier. Peut-être apportera-t-il la solution au problème. C'est pourquoi il sera intéressant de voir ce qui sortira de la prochaine réunion de ce groupement.

Le clergé ne se prononce pas catégoriquement. Lui non plus n'aime pas les aventures. Il est du côté de l'ordre, et l'ordre pour lui ne serait pas du côté de "Parti Pris" ou de

¹ Ils se sont exprimés sur le sujet dans "l'Action Nationale" de juin 1965.

"Liberté", mais peut-être davantage du RIN si la situation évoluait.

6 Les syndicats ouvriers sont nettement défavorables au séparatisme dans son inspiration actuelle. Ils sont centrés sur le statu quo, dans la mesure où il assure du travail et des salaires croissants à leurs membres et un recrutement régulier à leurs cadres. Ils sentent bien que le séparatisme est une aventure dans laquelle ils refusent de s'engager. Il est vrai que la CSN s'est heurtée violemment au régime centralisateur d'Ottawa récemment. Il a réagi rudement, mais il est possible qu'il n'aille pas au-delà en se rappelant qu'il défend avant tout les intérêts immédiats du prolétariat. Le chômage possible ou probable,¹ qui accompagnerait momentanément ou non une modification du régime politique serait, croyons-nous, l'occasion d'une opposition catégorique ou, tout au plus, d'une collaboration hésitante ou timorée si l'opinion évoluait.

Jusqu'ici les syndicats d'appartenance canadienne ou d'influence étrangère ont été très catégoriques dans leur refus de suivre les partisans du séparatisme québécois. Il sera intéressant de voir pendant combien de temps ils s'en tiendront à une attitude strictement pragmatique, qui les fait raisonner en se plaçant à un point de vue économique et social immédiat; ce qui n'est pas sans raison.



Voilà ce qu'il faut savoir, croyons-nous, pour comprendre

- a) l'opinion actuelle dans la Province de Québec;
- b) le manque d'enthousiasme de nos gens pour des fêtes qui rappellent un passé pas trop agréable, à certains points

¹ Avant de se prononcer sur l'avenir du séparatisme, au point de vue économique, il faudrait que l'on fasse une étude beaucoup plus poussée de l'avenir qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Si théoriquement, l'indépendance est une solution politiquement valable, il faudrait être bien sûr qu'elle ne plongera pas la nation dans un marasme que les nouveaux pays connaissent presque tous depuis la scission avec la métropole.

de vue. Il leur fait souhaiter des réformes plus que des réjouissances.

Mais si l'on doit continuer de vivre ensemble — et c'est probable — ne croit-on pas qu'il vaudrait mieux, tout en exigeant des modifications sérieuses au régime actuel, en reconnaître les avantages ? Et il en a. Ce n'est que si on n'obtient pas ce que l'on considère essentiel, qu'on pourra songer à autre chose. Qu'on ne se leurre pas, la scission demanderait un très gros effort d'adaptation et, peut-être, le sacrifice d'une génération. Avant d'y adhérer, il faudrait se demander s'il ne vaudrait pas mieux s'efforcer d'obtenir ce que l'on croit essentiel, au besoin en tapant sur la table. Voilà une assez faible défense d'un régime bénéfique dans l'ensemble, pensera-t-on. Peut-être, mais il vaut la peine qu'on s'y arrête des deux côtés de la barrière pendant qu'il est encore temps. Il faudra aussi qu'on étudie très sérieusement les conséquences économiques d'une scission à caractère politique, mais dont on discerne assez mal les implications profondes.